

Le 16 juillet 2009

DESTINATAIRES :

- AUX MEMBRES DU BUREAU
- AUX MEMBRES DU CONSEIL
- AUX PRESIDENTS DES SYNDICATS DEPARTEMENTAUX ET VERTICAUX
- AUX PRESIDENTS DES COLLEGES REGIONAUX
- AUX PRESIDENTS CSMF DES URML
- AUX PRESIDENTS DES CPR ET CPL

**Le Président
Dr Michel CHASSANG**

Réunion de la cellule de crise interministérielle du 15 juillet 2009.

- ▶ **Basculement vers le milieu ambulatoire prévu le 23 juillet.**
- ▶ Dès le 16 juillet, les Préfets vont recevoir du Ministère un courrier leur demandant de réunir les CODAMUPS dans un délai maximum de 8 jours. Il est donc indispensable de vous tenir prêts.
- ▶ Puis une autre réunion se tiendra au niveau de chaque département avec tous les acteurs concernés **avant le 10 août**.
- ▶ Une lettre de la Ministre (copie jointe) sera adressée aux généralistes, pédiatres, pneumologues, ORL d'ici le 23 juillet. Un autre courrier pour les autres spécialistes partirait plus tard.
- ▶ Un site internet spécifique (document joint) sera mis en place en 2 temps : dans le premier temps il comportera des fiches mémos téléchargeables, 12 sont en cours de finalisation sur les arbres décisionnels, sur les signes de gravité, la stratégie de prise en charge, les solutions assurantielles, les masques, les antiviraux... Celles-ci seront également adressées par courrier aux médecins. Dans un second temps, à la rentrée, il sera enrichi par une rubrique régionale consacrée aux modalités pratiques d'organisation au niveau local.
- ▶ Les consignes vont être données aux Préfets pour l'organisation des plateformes zonales chargées de diffuser les masques « FFP2 » aux professionnels de santé et les masques anti-projections aux malades qui seront délivrés sur prescription médicale.
- ▶ Les GROG vont être réactivés.
- ▶ Les stocks en antiviraux (Tamiflu ou autre) n'étant pas inépuisables, ils doivent être utilisés à bon escient, et uniquement à but curatif, à l'exclusion de toute prophylaxie. Le traitement sera délivré par les pharmaciens et uniquement sur ordonnance.
- ▶ En matière de communication, les messages vont changer afin de mettre les médecins libéraux en première ligne. Tous les médias grand public seront utilisés.
- ▶ Les centres 15 et les urgences seront réservés aux complications et cas graves.

- ▶ En ce qui concerne la vaccination : **94 millions de doses** ont été commandées, ultérieurement ce stock sera porté à **130 millions**. Ces vaccins ne seront disponibles qu'après obtention de l'AMM (probablement en septembre). La stratégie de vaccination sera collective (les vaccins étant fournis en conditionnements multidoses), dans des centres spécifiques (pas dans les cabinets médicaux !) où les médecins libéraux pourront être sollicités. La date de mise en route de cette campagne de vaccination reste à déterminer.
- ▶ Enfin la stratégie en cas de pandémie massive (mise en place de centres de consultations dédiés et de centres de coordination sanitaire et sociale), n'est pas encore définitivement arrêtée.
- ▶ Une prochaine réunion nationale aura vraisemblablement lieu en septembre, et d'ici là nous vous tiendrons informés en temps réel. Par ailleurs, vous pouvez avoir accès à toute information en vous connectant sur notre site : www.csmf.org, et en cliquant sur l'onglet « Santé publique ».